

Session du samedi 10 juin 2017

AVIS DU CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE

sur le Rapport du Conseil régional de Bretagne

« La Région et ses parcs naturels régionaux, pour un engagement réciproque, renouvelé et modernisé »

1. Valorisation numérique des parcs

Le Conseil culturel de Bretagne se félicite du bond en avant que constituent les contrats de Parcs proposés aux parcs existants pour coordonner une action d'envergure en Bretagne. Il apparaît primordial que le PNR de Brière ne soit pas traité de « Périphérique » mais intègre complètement une dynamique de territoire qui fait fi des limites administratives pour valoriser les réalités historiques et humaines respectueuses de l'identité bretonne. Pour que les objectifs affichés de promotion, de développement, de connaissance des patrimoines matériel et immatériel ne restent pas au niveau d'un catalogue d'animations culturelles, il est primordial d'associer les élèves des collèges et lycées dans un vaste plan de valorisation numérique de leur territoire.

2. Valorisation linguistique des parcs

En ce qui concerne les langues, le principe d'égalité mis en avant est un pas positif mais ne doit pas se limiter à de l'affichage des langues. Une politique volontariste de pratiques des langues doit être mis en place dans les territoires concernés en s'appuyant sur les structures associatives, sur les ententes de pays et les animateurs de cours de langues. Le Conseil Régional doit favoriser la création de réseaux de groupes actifs de bretonnants et de gallèsants à charge pour eux de maintenir et de rénover une forte tradition partout présente. Un accent particulier doit être mis sur la transmission intergénérationelle. Nous sommes persuadés qu'une telle politique volontariste fera des parcs régionaux le creuset de la renaissance de nos langues ce qui contribuera fortement à l'attractivité des territoires.

VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Adopté à l'unanimité

Nombre de votants : 63

Voix pour : 63 Voix contre : 0 Abstentions : 0